

COMPTE RENDU
-
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MAI 2015 – 19h15

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Thierry RANGONE – 1^{er} Adjoint, Laurent VERNAZ – 2^{ème} adjoint, Sandrine POIGNET – 3^{ème} adjointe, Sandra BOULAIS - 4^{ème} adjointe, Claudine AMOUDRY, Denis BADON, Nathalie BIBOLLET, Noël CADET (arrivée à 19h30), Daniel CHARVAZ, Christian COMBAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Christel GACHON, Aurore MINISTROT (arrivée à 19h30), Isabelle MORLOT, Jean RONZATTI, Stéphanie SANCHEZ,
Absente excusée : Carole VASCHALDE (pouvoir à Christel GACHON)
Secrétaire de séance : Isabelle MORLOT
Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, Secrétaire Général de la Mairie

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la réunion du 24 avril 2015, ce qui est effectué à l'unanimité.

Isabelle MORLOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Communication du Maire

En vertu des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal par délibération du 28 mars 2014, Monsieur Le Maire fait part du renoncement, au nom de la commune, à l'exercice du droit de préemption urbain défini par le Code de l'Urbanisme, sur les parcelles suivantes :

Date	Parcelle	Adresse	Superficie	Identité vendeur/acquéreur
08/04/15	2973/3126/3127	5 Rue de Tamié	779	ANCENAY/ZUSSA
09/04/15	2755p/2762p	6 Impasse Clos Fontanet	462	ERRICO/DALLA COSTA
18/05/15	3189	Lotissement Pré René	488	HOLDING FTP/BOULAY
22/05/15	3198/2756/3200/2761	6 Impasse Clos Fontanet	1600	ERRICO/PERRET
28/05/15	3192	Lotissement Pré René	451	HOLDING FTP/CAVIN

Aurore MINISTROT et Noël rejoignent l'Assemblée à 19h30.

URBANISME

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme : retour sur la première réunion de travail avec le bureau d'études

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Thierry RANGONE

Jean-Paul GIRARD, Maire de Frontenex, et Thierry RANGONE, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme, font un retour sur la première réunion de travail qui se s'est tenue le 27 mai avec le cabinet Vincent BIAYS, en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Cette rencontre a permis d'organiser le groupe de travail, de mettre en place un planning et de préparer les visites de terrain, qui auront lieu les 5 et 19 juin.

Jean-Paul GIRARD propose d'ouvrir la commission « Urbanisme » à l'ensemble des élus du Conseil Municipal durant l'élaboration du PLU, en raison de sa nature fastidieuse et complexe. En contrepartie, il souhaiterait une certaine assiduité des élus qui s'impliqueraient afin d'avancer régulièrement sur cette procédure.

Laurent VERNAZ indique qu'un registre de concertation a été créé ce jour en Mairie afin de recueillir les avis et observations des administrés et propriétaires de la Commune. Il précise que ce projet est politiquement important et intéressant car il requiert une projection sur la Commune à plus de 20 ans.

Il souhaiterait également qu'un courrier soit fait aux notaires du secteur pour leur faire part de l'engagement de cette procédure (en cas de succession, donation...).

Alain FINA demande quelle est la durée de vie d'un Plan Local d'Urbanisme.

Thierry RANGONE indique qu'il n'y a pas de durée définie, sauf en cas de modifications législatives, mais que la procédure est tellement complexe que la révision d'un tel document doit être bien réfléchie.

Il souligne qu'il convient pour tous les élus de garder une certaine réserve en ce début de procédure, en rappelant que l'intérêt général doit primer sur les intérêts personnels que pourraient soulever certains propriétaires.

Jean-Paul GIRARD indique que la date de la première réunion publique a été fixée au 1^{er} octobre.

TRAVAUX

Aménagement de l'aire de jeux du Parc de la Mairie : point sur les travaux

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD - Thierry RANGONE

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE rappellent le projet d'aménagement de la société HUSSON. La date de pose est prévue normalement les 3-4 et 5 juin selon les conditions météorologiques.

Les services techniques ont engazonné et préparé un plan pour la future clôture, qui agrandira l'espace dévolue à l'aire de jeux.

Sandrine POIGNET souhaiterait que soit organisé un goûter d'inauguration avec les enfants fréquentant régulièrement le parc.

Christian COMBAZ demande ce qu'il a été prévu en terme d'aménagement urbain et imaginent que la pose d'une table serait appréciée. Monsieur Le Maire craint que les tables soient squattées et détériorées par les jeunes en soirée.

Sécurisation de la rue Pillet : point sur les travaux de recul d'un mur et création d'un trottoir

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Monsieur le Maire indique que les travaux d'achèvement de l'opération de Sécurisation Rues Pillet/Piquand avec la réalisation d'une 3^{ème} tranche (déplacement d'un muret) ont été réceptionnés le 30 avril avec l'entreprise SERTPR et le maître d'œuvre, ETI de Verrens-Arvey.

Le résultat est jugé satisfaisant, répondant aux attentes initiales, l'amélioration de la sécurité des personnes et notamment des piétons par la création d'un trottoir bien dimensionné.

Monsieur Le Maire souligne qu'il reste à réaliser le marquage au sol.

Point sur les dysfonctionnements du Centre Médical

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD - Thierry RANGONE

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font part des suites apportées aux problèmes thermiques rencontrés depuis la réception de ce bâtiment, et des solutions préconisées.

Thierry RANGONE indique que les problèmes liés au chauffage semblent résolus, mais qu'avec les chaleurs estivales risquent de ressurgir un certain inconfort pour les professionnels de santé et les usagers.

Il détaille les relances et les opérations effectuées ces dernières semaines et précisent qu'un devis a été sollicité auprès du prestataire communal en charge des installations de chauffage (près de 50 000 €) pour la pose de 10 unités de climatisation dans les locaux médicaux ou para-médicaux.

Christian COMBAZ demande si la Commune « doit » de la fraîcheur aux locataires.

Alain FINA rebondit et demande si ces derniers seraient prêts à cotiser pour co-financer ces installations.

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE indiquent que l'inconfort à certaines périodes de l'année est indéniable et nécessite des actions correctives de la part de la Commune, propriétaire du bâtiment.

D'autant que les locataires ont déjà évoqués l'hypothèse d'installer chacun leur propre climatisation, ce qui ne serait pas pertinent pour le bon fonctionnement des locaux.

Monsieur Le Maire indique qu'un point d'étape devrait être fait avec l'architecte rapidement.

Denis BADON rappelle les problèmes d'accessibilité provenant de la lourdeur de la porte d'entrée.

La commission « Accessibilité » de la CCHCS l'a de nouveau soulevé, propos corroborés par l'association du co-voiturage associatif. Il souligne la forte affluence de ce bâtiment.

Monsieur Le Maire indique qu'aucun courrier ou plainte en Mairie n'est signalé, ce qu'il a du mal à comprendre si le problème était si pénalisant. Il précise que des pistes sur l'amélioration de l'ouverture ont été évoquées avec l'architecte mais que la faisabilité était plutôt incertaine, d'autant que la porte est déclarée « conforme » aux exigences réglementaires.

Thierry RANGONE rappelle également que cette porte doit intégrer des possibilités d'issue de secours, interdisant certaines installations techniques.

Travaux d'amélioration de l'acoustique du restaurant scolaire

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD - Thierry RANGONE

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font le rendu des travaux d'amélioration acoustique du restaurant scolaire qui se sont déroulés pendant les vacances scolaires.

Monsieur Le Maire indique que le ressenti du bruit est différent (plus sourd, moins aiguë) et ainsi, beaucoup plus confortable.

Denis BADON demande le budget global de l'opération. Il lui est indiqué que le coût est environ de 8 000 € TTC.

Rue des Tilleuls : point sur les travaux d'aménagement et d'amélioration du fonctionnement des réseaux

Rapporteur : Thierry RANGONE

- Thierry RANGONE, Adjoint en charge des Travaux, fait une présentation du projet lié à l'amélioration du fonctionnement du réseau d'eaux pluviales dans la partie basse de la rue des Tilleuls, établi par le maître d'oeuvre SAFEGE.

Il précise les différentes questions techniques soulevées par ce projet (reprise des antennes d'eaux pluviales des particuliers...) et les réponses apportées par SAFEGE.

Alain FINA demande le devenir de l'ancien réseau qui sera abandonné.

Thierry RANGONE indique qu'il pourra éventuellement être démoli, en vertu du positionnement des autres réseaux, mais en tout cas, il devra être définitivement isolé.

Alain FINA s'interroge sur la gestion des eaux pluviales durant les travaux.

Thierry RANGONE répond qu'en principe, le chantier s'effectuera d'aval en amont avec maintien du réseau existant. Il précise également avoir demandé que soit anticiper la création d'un réseau d'eaux usées dans la rue du Bois de l'Île, projet porté par le Syndicat d'Assainissement de la Région d'Albertville, en sortant une antenne en attente depuis la rue des Tilleuls.

Pour faire face à la forte circulation des poids lourds, la structure de la voirie sera renforcée au croisement de la rue des Tilleuls et la rue du Bois de l'Île.

Enfin, il indique qu'il faudra être vigilant car le projet croisera le gazoduc traversant Frontenex et des exigences de la part de GRT GAZ seront certainement imposées.

Concernant les délais, il planifie un démarrage du chantier durant l'été pour une durée de 2.5 mois.

- Thierry RANGONE évoque également la poursuite de l'avant-projet relatif à l'aménagement de la rue des Tilleuls dans sa globalité, réalisé par le bureau d'études ETEC.

Il indique la tenue d'une nouvelle réunion, le 3 juin, pour avancer sur ce projet de sécurisation auquel sont associés les services du Département.

Réalisation d'audits énergétiques sur des bâtiments communaux : premiers rendus et premières pistes

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD - Thierry RANGONE

Suite à une réunion qui s'est tenue en Mairie le 4 mai dernier, Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE relatent les premiers résultats des audits énergétiques en cours sur la salle polyvalente, le gymnase des Coquelicots et l'école maternelle, ainsi que les premières pistes d'amélioration émises par le cabinet CYTHELIA.

Après avoir rappelé le travail de qualité du cabinet d'études, Thierry RANGONE souligne que le système de propositions « à tiroir » établi par CYTHELIA est très intéressant car il permet de se fixer des objectifs plus ou moins ambitieux.

Denis BADON, après avoir indiqué que les premières solutions proposées étaient intéressantes, souhaiterait visiter les bâtiments concernés pour mieux s'imprégner des problématiques.

Une visite sur site (école maternelle et gymnase des Coquelicots) est donc programmée le samedi 13 juin.

Travaux divers

- Monsieur Le Maire indique que les travaux de réfection de l'appartement de la cure avancent :
- la menuiserie Peissel est intervenue pour remplacer une fenêtre et installer des volets roulants pour les fenêtres principales.
- l'électricien « 9 ELEC » démarrera la rénovation de l'électricité de l'appartement début juin.

Denis BADON demande le budget global. A ce jour, entre l'électricité, les menuiseries extérieures et la fourniture de plomberie, le budget consommé est de 11 000 €, auxquels il faudra ajouter la main d'œuvre cet été.

- Monsieur Le Maire indique que la boucherie, installée dans l'immeuble communal « Le Grand Roc », va changer de gérant durant le mois de juin 2015.

Il précise que la commune prendra en charge des travaux de plomberie (évacuation des eaux usées par l'entreprise « Laurent Perrier Plomberie » pour un montant de 1 464 € TTC) afin d'opérer une mise aux normes du local. Un nouveau bail sera signé et une déclaration préalable de travaux a été déposée par le nouveau boucher pour la pose d'une gaine d'évacuation des fumées le long de la façade, jusqu'au toit de l'immeuble.

Christel GACHON s'interroge sur les éventuelles nuisances pour les locataires. Il lui est indiqué que la sortie des fumées sur le toit garantit l'absence de tout désagrément.

- Monsieur le Maire fait part d'une casse du réseau d'eaux pluviales, dans la rue de Ravoire, sur le domaine public. L'emplacement a été localisée grâce notamment au concours du SIARA et un devis a été validé à SERTPR pour une réparation rapide, car ce réseau est une antenne desservant un particulier qui a connu des désagréments lors du fort épisode pluvieux du 1^{er} mai.

Christel GACHON quitte la séance.

- Suite à la validation d'un devis de 7 492.50 € TTC, l'entreprise Dubourgeat remplacera début juin les mains courantes de l'immeuble « Le Grand Roc » avec un bois plus résistant.
Alain FINA précise qu'une imprégnation du bois sera nécessaire.
- Lors des derniers épisodes pluvieux, Monsieur Le Maire indique que des fuites ont été relevées sur la toiture du dojo à la Maison des Sociétés. Les services techniques ont « calfeutré » le toit mais il est possible que cela ne suffise pas.
Laurent VERNAZ indique qu'il serait peut-être judicieux d'apposer une peinture goudronneuse pour colmater d'éventuelles fuites sur les tôles.

FINANCES

Amélioration du fonctionnement du réseau d'eaux pluviales dans la rue des Tilleuls : demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Laurent VERNAZ, Adjoint aux Finances, propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention pour la réalisation des travaux d'amélioration du fonctionnement du réseau d'eaux pluviales dans la partie basse de la rue des Tilleuls, auprès du Conseil Départemental de la Savoie.

En effet, la rue des Tilleuls constituant une traversée d'agglomération et de nature départementale, le Conseil Départemental peut apporter sa contribution financière pour certains postes (assainissement, structure de chaussée, enrobé..).

Il rappelle que cette opération, d'un montant estimatif de 323 060 € HT, devant démarrer en juillet ou août 2015, il propose au Conseil Municipal de solliciter une dérogation pour engager les travaux avant obtention d'une éventuelle subvention.

A l'unanimité, l'Assemblée Délibérante mandate Monsieur Le Maire pour déposer un dossier sur ces travaux afin d'obtenir une subvention, et sollicite l'autorisation pour commencer l'opération avant obtention d'une éventuelle subvention.

PERSONNEL

Emplois d'été 2015

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Laurent VERNAZ expose le recrutement de jeunes pour des emplois durant l'été 2015, en indiquant que comme en 2014, 7 jeunes seront embauchés entre juillet et août 2015, durant 3 semaines chacun.

Cinq garçons renforceront l'équipe des services techniques (réfection d'un appartement, renfort aux espaces verts...) tandis que pour la première fois, 2 filles seront recrutées pour d'autres missions (aide à l'entretien de l'école maternelle, appui à la mairie...).

Il rappelle que la Commune accepte les candidatures à partir de 16 ans et qu'il est préférable de les déposer en début d'année civile.

ANIMATION

Point sur les manifestations de l'Eté 2015

Rapporteur : Sandra BOULAIS

Sandra BOULAIS, Adjointe en charge de l'animation et de la Communication, fait un point sur les manifestations de cet été (feu d'artifice, Village en fête).

• Feu d'Artifice :

La date du prochain feu est fixée au samedi 11 juillet 2015, avec possibilité de report au dimanche 12 juillet en cas de mauvais temps, au stade de football intercommunal de Frontenex. La CCHCS a donné son accord.

• Village en Fête:

Elle aura lieu le 4 juillet à partir de 14h00.

Outre les animations déjà calées (fabrication de cerfs-volants, atelier de scrapbooking, châteaux gonflables...), Sandra BOULAIS indique que normalement sera diffusé le film « Belle et Sébastien » en soirée.

Claudine AMOUDRY s'interroge sur l'écran de diffusion.

Sandra indique qu'un prestataire (MUSIC 2000) s'occupera de la sonorisation et de la diffusion.

Un goûter sera assuré par les Croës de Frontenex et la restauration par PIZZ'A2.

En cas de mauvais temps, la diffusion du film se fera à la salle polyvalente.

Nathalie BIBOLLET quitte la séance.

CULTURE

Informatisation de la bibliothèque

Rapporteurs : Sandrine POIGNET et Claudine AMOUDRY

Sandrine POIGNET, Adjointe au Maire et Claudine AMOUDRY, élue et bénévole à la bibliothèque municipale, font un point sur le projet d'informatisation de la bibliothèque, qui permettra de rationaliser le fonctionnement de cet équipement. Cela facilitera la charge de travail des bénévoles.

Le devis d'un montant de 3 193.51 € TTC a été validé auprès de la société NEOMERIS et il est prévu que les frais de formation sur le logiciel soient mutualisés avec la Commune de Sainte Hélène sur Isère.

Cela permettrait également à la Commune d'intégrer le même réseau que celui en place sur plusieurs Communes de la Haute Combe de Savoie.

Face aux interrogations des bénévoles sur la mise en place de ce projet, sur lequel elles sont satisfaites mais soucieuses du démarrage (codification des 3 000 livres), Claudine AMOUDRY avait souhaité que soit organisée une rencontre avec les bénévoles sur le fonctionnement de la bibliothèque.

Cet échange, ouvert à tous les élus, aura lieu le lundi 1^{er} juin.

Le Conseil Municipal débat ensuite sur les modalités pratiques de mise en route de ce projet (embauche ponctuel ? qui ?...) et convient d'attendre la réunion pour avancer.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différents syndicats

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social)

Laurent VERNAZ évoque la récente réunion avec l'OPAC et la remise en cause qu'il a faite de la location consentie par cet organisme au CIAS pour les locaux de Floréal.

En effet, il précise que le loyer (85 000 €/an) n'est dû qu'en cas d'investissement en cours ou d'emprunts en cours, ce qui ne semble pas être le cas actuellement. Des prochains échanges permettront d'éclaircir la situation.

Il précise également la tenue mi-juin d'une réunion déterminante avec l'Agence Régionale de Santé sur le projet de construction d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et notamment sur le financement.

Divers

- Monsieur Le Maire fait part des incivilités sur la Commune de Tournon, aux Ilettes (tags sur une maison) qui auraient été commis par des jeunes qui sont la plupart du temps sur Frontenex. Il propose de prendre un arrêté contre la consommation d'alcool par les mineurs sur la voie publique.

Les élus approuvent cette idée mais souhaitent que les termes de l'arrêté soient bien précis pour éviter tout amalgame. Stéphanie SANCHEZ demande ce qu'il se passerait en cas d'accident dans l'ancienne usine désaffectée sur les hauteurs de Frontenex. Monsieur Le Maire indique que ce seraient les propriétaires qui seraient responsables.

- Alain FINA demande l'état d'avancement du dossier relatif à la prise en charge des malfaçons du mur du cimetière.

Il lui est indiqué qu'un contact avec l'expert est programmé la semaine prochaine.

- Alain FINA souligne la nécessité que les menuiseries extérieures de la Maison des Sociétés soient lasurées prochainement.

- Christian COMBAZ demande l'état d'avancement de la remise à niveau du Plan Communal de Sauvegarde.

En effet, il indique que depuis les élections de mars 2014, aucune réunion spécifique n'a permis d'expliquer le PCS aux nouveaux élus, et de définir le rôle de chacun.

Jean-Paul GIRARD évoque un manque de temps pour avancer sur ce dossier.

Christian COMBAZ répond que les derniers événements, même s'ils ont épargné Frontenex, doivent faire prendre conscience que chaque jour, la survenance d'un risque peut nécessiter le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Thierry RANGONE tempère ces propos et rappelle que certains faits ne relèvent pas nécessairement de la responsabilité du Maire.

Après échanges et débats, Laurent VERNAZ propose une première réunion sur ce thème en septembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 19 juin 2015 ou lundi 29 juin à 19h15.

Le Maire, Jean-Paul GIRARD

